

Décision

Générale

colonial

Décision n° 37-318-1923 subvention

n° 37-318-1923

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
7 mai 1923

Numéro JO
n° 318 du 31/05/1923

Date du numéro
31 mai 1923

TEXTE INTÉGRAL

7 mai 1923, la subvention de trois mille frs, (134.000) inscrite au budget de l'exercice 1923 est accordée au Comité des fêtes de Djibouti,